

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

N° CP/2018/445 - 73520 - *Autres opérateurs de l'habitat*
PDH - Proposition d'entrée du Département au capital de la société coopérative d'HLM Habitat de l'III, d'adhésion aux statuts et objectifs de ladite coopérative, et de désignation d'un représentant du Département à son conseil de surveillance

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de l'entrée du Département au capital de la société coopérative HLM Habitat de l'III au titre du collège des collectivités ;
- d'approuver les statuts et objectifs de la coopérative ;
- de souscrire à 25 641 parts sociales et de verser en contrepartie à Habitat de l'III, la somme de 10 000 € pour formaliser son adhésion ;
- de désigner M. Etienne Wolf comme représentant du Département au Conseil de surveillance d'Habitat de l'III ;
- d'autoriser son président à effectuer les actes et formalités nécessaires à cette adhésion.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1122456-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18